

Informations de base	
<b>2018/2861(RSP)</b> RSP - Résolutions d'actualité  Résolution sur la détérioration de la liberté des médias en Biélorussie, et notamment l'affaire Charter 97  <b>Subject</b> 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général  <b>Zone géographique</b> Biélorussie	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
04/10/2018	Décision du Parlement	T8-0375/2018	Résumé
04/10/2018	Résultat du vote au parlement		
04/10/2018	Débat en plénière	<a href="#">CRE link</a>	
04/10/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2018/2861(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Débat ou résolution d'urgence
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 144
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0452/2018</a>	03/10/2018	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0451/2018</a>	03/10/2018	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0454/2018</a>	03/10/2018	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0453/2018</a>	03/10/2018	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0457/2018</a>	03/10/2018	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0455/2018</a>	03/10/2018	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0375/2018</a>	04/10/2018	<a href="#">Résumé</a>

# Résolution sur la détérioration de la liberté des médias en Biélorussie, et notamment l'affaire Charter 97

2018/2861(RSP) - 04/10/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la détérioration de la liberté des médias en Biélorussie, et notamment l'affaire Charter 97.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE et Verts/EFA.

Notant que l'état de la liberté des médias et de la liberté de parole a **continué de se détériorer en Biélorussie**, les députés ont condamné fermement le harcèlement répété des médias indépendants et des journalistes et la détention de ces derniers dans ce pays. Ils ont considéré que le blocage du site d'information Charter 97 par les autorités biélorusses depuis janvier 2018 était inacceptable et demandé de nouveau aux autorités biélorusses de **lever immédiatement et sans condition l'interdiction** d'accès au site d'informations sur le territoire biélorusse. Charter 97 est le site principal site d'information indépendant du pays, qui s'intéresse aux droits de l'homme et aux causes défendues par l'opposition, et a été bloqué en Biélorussie pour une durée indéterminée, sans avoir fait l'objet d'un procès et au nom de vagues allégations de «menaces à l'intérêt national».

Le Parlement a invité les institutions de l'Union, dans le cadre des **priorités du partenariat UE-Biélorussie**, à mettre l'accent sur l'indépendance des médias, la liberté d'expression et la liberté de réunion. Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et les États membres ont été priés de veiller à ce que **les programmes d'assistance de l'Union et l'assistance financière** soient liés à des progrès nets et tangibles vers la démocratie et l'ouverture de la Biélorussie, notamment à une réforme globale du processus électoral et au plein respect de la liberté des médias.

Le Parlement a également condamné les dernières **modifications de la loi sur les moyens de communication de masse**, adoptées en juin 2018, qui étendent le contrôle du gouvernement sur les médias en lignes et créeront de nouveaux obstacles bureaucratiques aux sites internet qui souhaitent s'enregistrer officiellement comme médias en ligne. Il a regretté le fait que la Biélorussie persiste à appliquer une politique répressive et anti-démocratique à l'égard de ses journalistes, juristes, militants politiques, défenseurs des droits de l'homme, acteurs de la société civile, soulignant que **cette répression compromettrait tout rapprochement avec l'Union** et tout renforcement de la participation de la Biélorussie dans le cadre du partenariat oriental.

Les institutions européennes ont été invitées à :

- poursuivre leur soutien aux **organisations de la société civile** en Biélorussie et à l'étranger et à soutenir toutes les sources d'information indépendantes de la société biélorusse, notamment les radios et les télévisions qui émettent en biélorusse depuis l'étranger, comme Charter 97 et Belsat TV ;
- **suivre de près la situation de la liberté de la presse en Biélorussie**, en coopération avec le rapporteur spécial des Nations Unies sur la Biélorussie actuel.

En dernier lieu, le Parlement a demandé instamment la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers politiques Mikhail Zhamchuzhny et Dzmitry Paliyenko, la permission pour les organisations politiques et publiques d'exercer pleinement et librement leurs activités et l'abrogation de l'article 193, paragraphe 1, du code pénal, qui restreint les libertés de réunion pacifique et d'association.